

Réf: Dossier N° 007123

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FAISCEAUME TECHNOLOGIES SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 plateaux Angré star 8,lot 81,
ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/02/2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAISCEAUME TECHNOLOGIES SARL »

Objet : Toutes prestations de services en matières de conseil, création, développement de solutions numériques a caractère informatif et/ou commercial.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 plateaux Angré star 8,lot 81,
ilot 03

Dirigeant(s) : M DAH BOYAMA PRUDENCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02976 du 09/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20520/GTCA/RC/2021 du 09/08/2021

